

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for a Standing Offer**  
**Révision à une demande d'offre à commandes**  
National Master Standing Offer (NMSO)  
Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Electrical & Electronics Products Division  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
6B1, Place du Portage, Phase III  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Portable Generators	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EN585-110003/B	<b>Date</b> 2012-04-20
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EN585-110003	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>File No. - N° de dossier</b> hn461.EN585-110003	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HN-461-58767	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale 2012-02-08	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-04-27</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Picco, Patti	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hn461
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-7390 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

*La modification 003 vise à :*

- 1) Modifier la durée de l'offre à commandes
- 2) Modifier la base d'établissement des prix
- 3) Modifier l'évaluation financière
- 4) Modifier la Méthode de sélection
- 5) Modifier Annexe A - Besoin et Base d'établissement des prix
- 6) Ajouter 2010A - Conditions générales - biens (complexité moyenne)
- 7) fournir des réponses aux questions de l'industrie.

## **1) Modifier la durée de l'offre à commandes**

### **i) À Page 31, Article 2 Sommaire**

**SUPPRIMER:** Les OCPN couvriront une période de trois (3) ans, avec une période de renouvellement facultative d'un an.

**INSÉRER:** Les OCPN couvriront une période de deux (2) ans, avec deux (2) périodes de renouvellement facultative d'un (1) an chaque.

### **ii) À Page 45, Article 3.1 Période de l'offre à commandes**

**SUPPRIMER:** 36 months

**INSÉRER:** 24 months

## **2) Modifier le base d'établissement des prix**

### **i) À Page 36, Section II: Offre financière, b. Base de prix**

**SUPPRIMER:** Les offrants doivent fournir des prix unitaires, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (DDP) de la location canadienne désignée dans le contrat, la taxe sur les produits et services (TPS) et/ou la taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables.

**INSÉRER:** Pour les destinations canadiennes desservies par camion ou par train (principalement de camions), l'offrant doit présenter un prix unitaire ferme en dollars canadiens, rendu droits acquittés (lieu de destination, à moins qu'une entente sur les revendications territoriales s'applique), la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, le cas échéant. Les frais de port à destination et tous les droits de douanes et taxes d'accise applicables doivent être inclus dans le prix.

---

Pour les destinations canadiennes desservies par avion ou par bateau seulement, l'offrant doit présenter un prix unitaire ferme en dollars canadiens, FCA (installations de l'offrant, à moins qu'une entente sur les revendications territoriales s'applique), la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, le cas échéant. Le Canada devra assumer l'ensemble des frais de livraison et d'administration, les coûts et les risques liés au transport et au dédouanement, y compris le paiement des droits de douane (le cas échéant).

## ii) À Page 50, Article 4.1 Base de paiement

**SUPPRIMER:** Les droits de douane sont inclus et

## iii) À Page 52, Article 6.0 Instructions d'expédition - livraison à destination

**SUPPRIMER:** 6.0 Instructions d'expédition - livraison à destination, en entier

**INSÉRER:** 6.1 Instructions d'expédition

Les marchandises seront expédiées au point de destination précisé dans le contrat et seront livrées :

a) Pour les destinations canadiennes desservies par camion ou par train (principalement de camions), l'offrant doit présenter un prix unitaire ferme en dollars canadiens, rendu droits acquittés (lieu de destination, à moins qu'une entente sur les revendications territoriales s'applique), la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, le cas échéant. Les frais de port à destination et tous les droits de douane et taxes d'accise applicables doivent être inclus dans le prix.

b) Pour les destinations canadiennes desservies par avion ou par bateau seulement. L'offrant doit présenter un prix unitaire ferme en dollars canadiens, FCA (installations de l'offrant, à moins qu'une entente sur les revendications territoriales s'applique), la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, le cas échéant. Le Canada devra assumer l'ensemble des frais de livraison et d'administration, les coûts et les risques liés au transport et au dédouanement, y compris le paiement des droits de douane (le cas échéant). Les frais de transport terrestres doivent être prépayés par l'offrant et doivent figurer comme article distinct sur la facture, avec à l'appui une copie certifiée de la facture de transport payé d'avance.

## 3) Modifier l'évaluation financière

### i) À page 38, Article 1.1.2 Évaluation financière

**SUPPRIMER:** en entier

**INSÉRER:** Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération lors de l'évaluation d'offres:

---

Conformité à la base d'établissement de prix;

Le prix total pour Catégorie A sera déterminé en traitant les articles de Catégorie A de la manière suivante:

a. La somme des prix totaux de tous les articles dans Catégorie A, colonne « Tarification des destinations desservies par camion ou train » pour une quantité d'un (1);

Le prix total pour Catégorie B sera déterminé en traitant les articles de Catégorie B de la manière suivante:

b. La somme des prix totaux de tous les articles dans Catégorie B, colonne « Tarification des destinations desservies par camion ou train » pour une quantité d'un (1).

#### **4) À page 39, Article 2. Méthode de sélection**

**SUPPRIMER** : en entier

**INSÉRER** : La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. Jusqu'à deux (2) soumissions recevables seront recommandées pour attribution d'une offre à commandes principale et nationale (OCPN) pour les catégories A et B. La recommandation pour attribution sera fondée sur les deux soumissions comportant le prix offert évalué le plus bas globalement pour la catégorie A et les deux soumissions comportant le prix offert évalué le plus bas globalement pour la catégorie B.

## 5) À Annexe A - Besoin et base d'établissement des prix Générateurs portatifs

**SUPPRIMER:** en entier

**INSÉRER:**

### Annexe A

#### Besoin et Base d'établissement des prix

#### Générateurs Portatifs

Les spécifications techniques suivantes s'appliquent à tous les produits listés figurant dans le tableau :

- modèle portatif
- garantie de trois (3) ans
- modèle approuvé par l'Association canadienne de normalisation (CSA)
- moins de 80 db à sept (7) mètres de distance

#### CATÉGORIE A, TYPE : GÉNÉRATEUR ONDULATEUR

Carburant du moteur	Sortie c.a. maximale (Watts)	Voltage c.a (V)	Prix (destinations desservies par camion ou train) (DDP)	Prix (destinations desservies par avion ou bateau) (FCA)
Essence	500 - 1500	120		
Essence	1501 - 2200	120		
Essence	2201-2600	120		
Essence	2601-2999	120		
Essence	3000-4000	120		
Essence	4001 - 4800	120		
Essence	4801-7000	120 ~ 240		

#### CATÉGORIE B, TYPE: GÉNÉRATEUR C.A

Carburant du moteur	Sortie c.a. maximale (Watts)	Voltage c.a (V)	Prix (destinations desservies par camion ou train)	Prix (destinations desservies par avion ou bateau)

			(DDP)	(FCA)
Essence	2000-3000	120		
Essence	3001-4500	120 ~ 240		
Essence	4501-5500	120 ~ 240		
Essence	5501 - 7000	120 ~ 240		
Essence	11000 - 13000	120 ~ 240		

**6) À Partie 6 Offre à commandes et clauses du contrat subséquent, A. Offre à commandes, Article 2.1**

**INSÉRER:** 2010A (2012-03-02) Conditions générales - biens (complexité moyenne), s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

**7) Fournir des réponses aux questions de l'industrie**

**Q1 :** Notre soumission doit-elle comprendre des prix garantis pour une période de trois (3) ans et quatre (4) périodes d'option d'un (1) an, sans avoir la possibilité de modifier notre tarification? Habituellement, nous modifierions le prix annuellement. Il est impossible pour nous de prédire les conditions de marché aussi longtemps d'avance.

Veillez nous indiquer si notre compréhension des modalités est erronée. Si ce n'est pas le cas, nous demandons à Travaux publics d'envisager de modifier l'OCPN et d'y ajouter une clause qui permet au fournisseur de modifier sa tarification annuellement et ainsi que de fournir le prix le plus concurrentiel possible.

**R1:** Référez à la modification 003.

**Q2 :** Nous aimerions avoir des précisions sur le mode d'expédition et les territoires éloignés. Nous nous préoccupons du fait que les territoires éloignés sont parfois uniquement accessibles par avion ou par transporteur maritime saisonnier et que le coût d'expédition peut dépasser le prix unitaire.

Nous demandons à Travaux publics d'envisager la modification de l'OCPN afin de fournir une clause qui permettrait d'ajouter des frais additionnels pour les territoires éloignés et pour l'expédition par avion ou par bateau.

**R2:** Référez à la modification 003.

**Q3 :** Nous n'avons pas trouvé des précisions concernant les éléments suivants :

- a. Quel délai avons-nous pour livrer des biens?
- b. Politiques de retour et frais applicables

---

**R3:** a. Les délais standards devraient être indiqués dans la soumission.  
b. Référez à la modification 003, point 6

**Q4:** L'OCPN sera-t-elle attribuée à un fournisseur unique ou à plusieurs fournisseurs?

**R4:** Référez au Partie 1 - Renseignements Généraux, article 2. Sommaire

**Q5:** Précisions sur l'annexe A

a. Portatif (2 à 4 roues)

Dans l'industrie, ce ne sont pas tous les générateurs qui sont équipés de roues (p. ex., de type petite valise). Nous demandons à Travaux publics d'envisager de modifier l'OCPN et de supprimer « (2 à 4 roues) » et de laisser l'acheteur faire référence aux spécifications techniques du produit relatives aux fonctions et options applicables.

b. Approbation CSA

Le produit devrait être approuvé par CSA et il devrait être certifié qu'il répond aux normes. Nous demandons à Travaux publics d'envisager de modifier l'OCPN afin de modifier le mot « Approbation » par « Approuvé », afin de mieux renforcer l'aspect sécurité du produit offert dans l'OCPN.

**R5:** Référez à la modification 003.